

LES INFOS EN PLUS !



LE VACCIN CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)

Il **protège** contre les infections responsables de nombreux cancers (col de l'utérus, anus, gorge...) et de verrues génitales. Il est recommandé **pour les filles et les garçons dès 11 ans**, avec un **rattrapage possible jusqu'à 26 ans**. La vaccination est **gratuite, efficace et sûre**.



LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)

Les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des **maladies qui se transmettent principalement lors de rapports sexuels non protégés**. Elles peuvent toucher n'importe qui, parfois sans provoquer de symptômes visibles, et certaines peuvent avoir de graves conséquences sur la santé si elles ne sont pas dépistées et traitées à temps. **L'usage du préservatif, le dépistage régulier et la communication avec son partenaire sont essentiels pour se protéger et prévenir leur propagation.**



LES MOYENS DE CONTRACEPTION

La contraception permet de **prévenir une grossesse**. Les méthodes hormonales (pilule, patch, implant) bloquent l'ovulation. Les préservatifs protègent aussi contre certaines IST. D'autres options existent. Le choix dépend de la santé et des besoins de chacun.



PRÉSERVATIF POUR LES MOINS DE 26 ANS

Tu as moins de 26 ans ?
Tes **préservatifs** sont **gratuits**
(sans avance de frais) en pharmacie :
zéro frais, zéro stress !



LA CONTRACEPTION D'URGENCE

Plusieurs médicaments de contraception d'urgence peuvent être **délivrés en pharmacie d'office gratuitement et sans prescription médicale**. La délivrance peut être **anonyme pour les personnes mineures qui le souhaitent**.

Tu peux aussi les retrouver dans les CeGIDD, les CPEF, auprès des infirmières scolaires et des services de santé étudiants.

TU AS DES QUESTION ?

Tu peux contacter et prendre rendez-vous chez un **professionnel de santé**, échanger avec **ton infirmière scolaire**, composer le **Numéro vert « Sexualité, contraception, IVG »**, gratuit et anonyme, 0800 08 11 11, ou te rendre sur le site internet **OnSexprime**.

Nous contacter



cptsvaldalliersud@gmail.com



www.cptsvaldalliersud.fr

SIRET : 92418926900013
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



CONSULTATION de CONTRACEPTION et PRÉVENTION

POUR CHOISIR, COMPRENDRE, TE PROTÉGER.

Il s'agit d'une **première consultation** de contraception et de prévention en santé sexuelle. Elle est **anonyme** !



SANS AUCUN FRAIS À AVANCER



SANS CARTE VITALE



SANS AUTORISATION PARENTALE

CONSULTATION DE CONTRACEPTION ET PRÉVENTION (CCP)



POUR QUI ?

- **L'ensemble des jeunes**, hommes et femmes, jusqu'à 25 ans révolus.
- Concerne autant **les personnes déjà sexuellement actives** que celles qui ne le sont pas encore.

Pour les jeunes hommes aussi !

Depuis 2023, les Consultations de Contraception et Prévention sont ouvertes aux jeunes hommes.



OÙ PEUT-ON SE RENDRE ?

- Sage-femme.
- Médecin généraliste.
- Gynécologue.
- Gynécologue-obstétricien.
- Pédiatre.
- Centres de planification familiale, de dépistage gratuit, de santé.
- Services universitaires de médecine préventive.
- Dans certaines maisons ou centres de santé.



OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

INFORMER

- Fonctionnement du **cycle menstruel**.
- Comparatif des différentes **contraceptions**.
- Prévention des **IST** et rôle des **préservatifs**.
- **Modification du corps** / adolescence.

ÉVALUER

- **Situation médicale, antécédents, contre-indications**.
- Mode de **vie**, éventuelles **inquiétudes, besoins**.
- Parler des **violences sexuelles** ou du **mal-être**.

PROPOSER

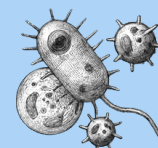
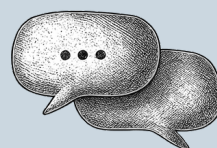
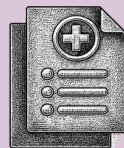
- Une **contraception adaptée**.
- Un **dépistage des IST** si nécessaire.
- Une **vaccination HPV** si indiquée.

PRESCRIRE | METTRE EN PLACE

- **Prescription de contraception** immédiate, si souhaitée.
- **Pose d'un implant** ou d'un **DIU** (y compris en contraception d'urgence) selon le cas, si souhaitée.

CONSULTATION POSSIBLE SEUL·E OU ACCOMPAGNÉ·E

Les jeunes (mineurs compris) peuvent venir seuls. Ils peuvent aussi venir accompagnés (ami·e, partenaire, parent) s'ils le souhaitent.

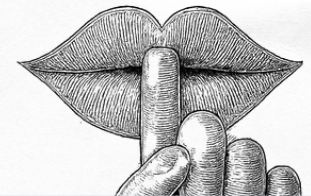


PAS BESOIN DE MOTIF "MÉDICAL"

On peut aussi venir pour :

- Poser des questions.
- Avoir des explications.
- Comprendre ses droits.
- Parler d'un problème personnel.
- Simplement faire le point, même sans projet de contraception.

Et c'est totalement légitime.



ÉCHANGE CONFIDENTIEL, SANS JUGEMENT.

Les **examens complémentaires nécessaires à la contraception** peuvent aussi être **pris en charge**.



CONSULTATIONS ASSOCIÉES

- **Consultation de suivi de contraception** : permet l'ajustement ou le renouvellement | 1 fois/an.
- **Consultation de prévention IST** : complémentaire en fonction des besoins | 1 fois/an.

